

Madame la ministre

Je vous remercie vivement, Mesdames et Messieurs, de la confiance dont vous venez de m'honorer et je tâcherai de m'en montrer digne.

Avec vous, j'ai bien conscience des enjeux et des défis qui sont aujourd'hui devant nous.

A l'horizon 2024, se profilent les jeux olympiques et paralympiques de Paris. La préparation de ce formidable événement va nécessairement nous occuper de manière consistante. D'abord bien-sûr parce qu'une partie de nos attributions statutaires porte sur le haut niveau et la haute performance. Nous devons avoir pour ambition de gagner des médailles, à Tokyo bien-sûr, à Paris surtout pour montrer la qualité du sport français et faire de ses performances un motif de fierté nationale. Nos concitoyens attendent cela, n'en doutez-pas, et l'agence est créée pour d'Onner un cadre et des moyens à la réalisation de cet objectif. Mais son rôle en la matière va bien au-delà : il s'agit de veiller à ce qu'aucun fossé ne s'installe entre la préparation de la performance et la généralisation des pratiques sportives, à ce qu'aucun antagonisme ne soit mis en exergue entre l'élite compétitive et le sportif amateur. Nous savons bien ici que c'est tout l'inverse que nous devons promouvoir; que les victoires et les médailles sont le meilleur creuset du développement des pratiques et du nombre de licenciés dans les disciplines concernées. Voilà pourquoi notre Agence devra s'impliquer dans la dimension sociétale des Jeux, dans la diffusion qui doit être la leur sur l'ensemble du territoire national et ultra marin, dans la contribution à leur héritage, qui, vous le savez, constitue une dimension fondamentale de l'olympisme contemporain.

Les jeux ne s'opposent pas au sport pour tous: ils le stimulent, l'encouragent, le fédèrent. Ils visent, par leur impact formidable, à accroître le nombre de pratiquants -et le PR a fixé en la matière des objectifs ambitieux-, à amplifier le rôle et la place du sport dans notre société et dans nos politiques publiques, à diffuser les valeurs du sport dans notre pays qui en a bien besoin, et qui sont, vous le savez, celles de la solidarité, de la santé, de l'épanouissement, de l'inclusion et de la fraternité.

Et précisément nous savons que des freins existent à ce développement: comment par exemple, distraire quelque peu les jeunes générations des consoles et des écrans pour les amener vers des terrains de sport, sujet majeur qui va bien au-delà des territoires carencés et des populations défavorisées à l'égard desquels notre Agence devra consacrer une attention particulière ? Comment avoir une action englobante alors que se développent des pratiques en dehors du cadre fédéral ? Comment rénover et adapter des équipements vieillissants? Comment développer l'emploi et valoriser notre savoir-faire autour d'une économie du sport appelée à se structurer et à se développer?

Ces défis, pour n'en citer que quelques-uns, le cadre nouveau de l'Agence nous conduit et nous oblige désormais à les analyser, à les aborder et à les traiter ensemble, en respectant bien sûr le rôle et les place de chacun.

Sans doute était-il grand temps que soient tirées toutes les conséquences des évolutions majeures survenues au cours des dernières décennies : les fédérations sportives se sont structurées et occupent désormais une place centrale dans la politique sportive du pays; les collectivités locales, dans le cadre d'une décentralisation renforcée, jouent désormais auprès des clubs un rôle déterminant, et pas seulement au plan financier; et une économie du sport s'est développée et commence à s'organiser et je me félicite vraiment de la présence de ses représentants parmi nous avec les partenaires sociaux. Quant à l'Etat, madame la ministre, je suis de ceux qui croient qu'il doit conserver un rôle essentiel dans le sport en général; un rôle sans doute plus modeste, plus stratégique, plus accompagnant et moins unilatéral; en tout cas plus adapté aux réalités d'aujourd'hui et davantage respectueux de ses partenaires et donc de la société civile et politique. Un nouvel équilibre est à construire avec le ministère et la direction des sports; nous le trouverons d'autant plus facilement que seront respectés les critères de simplicité et de lisibilité pour les usagers du service public, de cohérence et d'efficacité dans la conduite de l'action publique et de concertation avec les personnels concernés.

L'Agence, et j'y veillerai, sera donc d'abord un lieu de débat, de partage, de mise en commun de regards croisés.

Nous savons par exemple par avance que la question des moyens sera, comme souvent, un motif de fâcherie, étant entendu que nous nous accorderons évidemment pour constater qu'il n'y en a jamais assez... Mais cette considération nous obligera à réfléchir ensemble à l'optimisation de leur emploi, aux conditions de leur utilisation, à la détermination de priorités pertinentes. Sur ce sujet comme sur bien d'autres, si chaque collège campe sur ses postures, nous n'y parviendrons pas. Mais si, comme j'en fais le pari, parce que nous sommes désormais co-responsables et réunis par une mission partagée, nous savons consentir les efforts nécessaires pour trouver des compromis conformes à l'intérêt général, alors nous aurons démontré notre utilité collective ainsi que la plus-value qui résulte de la construction originale que nous avons choisi ensemble d'édifier.

Cette construction ne sera complète que lorsqu'elle aura trouvé -et c'est là mes chers collègues, un chantier urgent et prioritaire- une déclinaison territoriale inspirée des mêmes principes que ceux qui ont fondé la création de l'Agence. Car c'est dans les territoires que l'essentiel se passe, que les bénévoles agissent au quotidien, que les activités se pratiquent, que les futurs champions germent. C'est là que nous sommes attendus, ou plutôt que beaucoup se fait déjà par beaucoup d'acteurs ici réunis et que nous devons donc apporter une valeur ajoutée concrète et mesurable. A très court terme, il nous faut impérativement veiller à ce que le passage du CNDS à l'Agence n'occasionne aucune perturbation pour les clubs, les structures fédérales déconcentrées ou les collectivités.

C'est l'occasion pour moi de vous dire que je sais parfaitement que nous ne partons pas d'une page blanche. Rien ne serait pire que d'affirmer ou de laisser entendre que tout ce qui s'est fait jusqu'à aujourd'hui était déficient. Je veux saluer ici le travail du CNDS, de ses présidents successifs, de ses élus et de ses personnels.

Mesdames et Messieurs, je sais que vous mesurez la responsabilité collective qui est désormais la nôtre; nous mettons en œuvre un nouveau modèle; un modèle qui nécessairement inquiète, interroge, perturbe. Nous le mettrons en œuvre progressivement, car la situation de chacun des acteurs ici présents ou représentés est diverse, inégale, variée.

Le pragmatisme et l'écoute doivent être les valeurs premières, car ce sont celles qui fondent le plus sûrement le volontarisme et génèrent l'indispensable confiance sans laquelle rien n'est possible. Bon vent à l'Agence Nationale du Sport!